

sement dans lequel est installée la Communauté que Nous venons de mentionner, laquelle a été fondée et existe uniquement pour rendre au Sang Divin de Notre Seigneur; versé pour nous laver de nos péchés et nous rendre la justice originelle, un culte d'adoration, d'amour et de reconnaissance; pour honorer sans cesse ce sang divin par les pratiques de la mortification et de la pénitence, et en implorer nuit et jour l'infinie et mystérieuse efficacité pour tous les besoins de l'Eglise, spécialement pour la conversion des pécheurs, et la conservation de la foi et des mœurs dans notre cher pays du Canada. Ce digne Prêtre a consacré à cette sainte entreprise tout son avoir présent et futur. Mais il est certain que ses ressources ne sauraient suffire à atteindre le but auquel il aspire, puisqu'il reste encore à construire à peu près la moitié du Monastère destiné à loger la Communauté, et l'Eglise qui y doit être attachée pour fournir aux religieuses le Sanctuaire où elles doivent continuellement verser leurs larmes et leurs prières en présence de la victime eucharistique, et pour recevoir les nombreux fidèles, qui déjà viennent de toute part prier dans la chapelle actuelle, attirés par le culte et la dévotion du Précieux Sang! Et c'est particulièrement aux membres de la Confrérie du Précieux Sang qu'un appel est fait aujourd'hui en faveur de la belle œuvre à laquelle ils se sont affiliés avec tant d'empressement, pour demander à chacun de vouloir bien s'imposer le sacrifice d'une modique aumône de vingt cinq centins (trente sols) pour contribuer à la construction de la dernière partie du Monastère et de l'Eglise du Précieux Sang, si courageusement entreprise par le pieux prêtre dont Nous donnons ci-haut le nom. Et moyennant cette légère contribution, l'on s'assurera une part toute spéciale dans le mérite de toutes les œuvres qui se pratiqueront dans le Monastère, et un *Memento* particulier à toutes les Messes qui se diront dans l'église; et ce, dès maintenant et à toujours. Nous osons espérer que tous les confrères du Précieux Sang se feront un bonheur de se rendre à cet appel; et Nous espérons même que beaucoup de bonnes âmes en dehors de celles qui appartiennent à la Confrérie, aimeront à prendre part à la bonne œuvre pour participer aux avantages ci-dessus énoncés, et offerts à tous ceux qui y auront contribué.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Pour ce qui concerne le nouveau et dernier sacrifice à faire en faveur de la belle œuvre de nos Zouaves Pontificaux Canadiens, une quête sera faite